



**La présidente de la Commission éducation au Sénat de la République, la sénatrice du département du Centre, Edmonde Supplice Beauzile, a exprimé la semaine dernière son indignation d'avoir constaté un nombre incalculable d'enfants encore privés d'éducation, notamment dans les villes secondaires du pays.**

S'exprimant en tant que présidente de la Commission éducation au Grand corps, la sénatrice Edmonde Supplice Beauzile, a récemment déclaré avoir été choquée de constater un nombre assez significatif d'enfants en région qui n'ont pas encore eu accès au système éducatif.

La spécialiste en éducation a souligné la nécessité pour l'État et tous les secteurs de la vie nationale impliqués dans la question d'éducation en Haïti, d'accroître les efforts en vue de résoudre le problème de la non-scolarisation des enfants issus particulièrement des classes sociales défavorisées du pays.

« Je pense que construire notre système éducatif, c'est également construire la citoyenne et le citoyen haïtiens. Et, c'est en même temps, construire la démocratie dans le pays », a déclaré Mme Beauzile, lors de son passage à l'Île-à-Vache (Sud), dans le cadre d'un colloque organisé par le gouvernement sur l'éducation le samedi 18 février.

Par ailleurs, elle a indiqué avoir entamé une campagne au niveau du Sénat dans le but de convaincre ses pairs à augmenter le budget alloué à l'éducation à au moins 20 %.

« Dans le document proposant la loi-cadre sur l'éducation qui a été votée récemment au Sénat, je souhaitais faire passer le budget de 12,8 à 30 %, mais les collègues sénateurs ont voté 20 % de préférence », a-t-elle fait savoir, souhaitant au passage que ces 20% retenus par les pères conscrits soient respectés.

Mme Beauzile dit croire pertinemment qu'en passant le budget éducatif à 20 %, on peut au moins, augmenter le nombre d'enseignants, les former dans le souci d'un enseignement de qualité et de construire des bâtiments scolaires un peu partout dans les sections communales du pays.

Écrit par AL/HPN

Mercredi, 29 Février 2012 13:27

---

« La réalité c'est que dans les sections communales d'Haïti, de nombreux enfants évoluent comme des oisifs à longueur de journée. Ils jouent aux dominos et aux marelles de 8 heures du matin jusqu'à l'aube parce qu'ils n'ont pas accès à l'éducation », a-t-elle déploré.

La coordonnatrice du parti Fusion des sociaux-démocrates, a informé avoir créé le Fonds national d'éducation dans la proposition de loi-cadre votée, il y a quelques semaines, à la Chambre haute. Ce fonds, a-t-elle dit, constituera une agence d'évaluation, d'accréditation et de certification à l'intérieur du ministère de l'Éducation nationale.

« N'importe qui ne pourrait pas être enseignant. Il faut une agence qui puisse évaluer la personne et lui accorder finalement un permis d'enseigner », a-t-elle fait comprendre, souhaitant en conclusion que le Fonds national d'éducation soit géré par les ministères de l'Éducation nationale et des Finances.

Alix Laroche  
allalematin@yahoo.fr